

COMMENT TRIER ET METTRE EN VRAC LES RÉCIPIENTS À BOISSON CONSIGNÉS

ACIER

8

Remboursement : Vos clients ont droit à un remboursement de 10 cents pour chaque récipient en acier, peu importe son volume et/ou contenu (boisson alcoolisée/non alcoolisée).



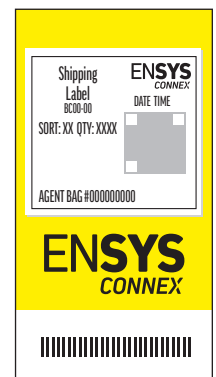
Mettez les récipients en acier pour boissons alcoolisées et non alcoolisées dans le sac de vrac. Remplissez le sac jusqu'à la ligne.

Attachez une étiquette (dûment remplie) à la poignée noire.

Fermez le sac adéquatement.

Collez l'étiquette d'expédition du PDV *EnSys-Connex* sur l'étiquette jaune d'Encorp.

Si vous n'avez pas accès à une imprimante, vous pouvez inscrire les informations à la main sur l'étiquette.



Hebert's Recycling (506-773-1880) est responsable de la collecte de ce sac ainsi que des autres sacs de vrac de tous les types de matériaux sauf le verre.

Les camionneurs suivent les instructions d'Encorp et sont avertis de ne pas prendre :

- Des sacs qui ne sont pas les sacs de vrac d'Encorp.
- Des sacs qui ne sont pas étiquetés avec une étiquette d'Encorp.
- Des sacs qui sont trop remplis ou insuffisamment remplis – de façon tout à fait absurde.